Edito

Satisfaction et indignation !

Christian PONS
Président de l'UNAF

Glyphosate : les manœuvres des lobbies

Une étude favorable depuis 25 ans à l'herbicide (produit commercial Roundup) vient enfin d'être désavouée et dépubliée.
Cette fraude, révélée dès 2017 dans le cadre du scandale « Monsanto Papers » (ces milliers de documents rendus publics par la justice américaine), a nécessité huit ans d'enquête interne avant que la revue ne publie une notice de rétractation le vendredi 28 novembre 2025. Elle détaille ses « préoccupations » concernant le manque d'indépendance des auteurs « car ces derniers auraient reçu une compensation financière de Monsanto pour leur travail sur cet article ». En résumé, l'éditeur en chef a cité plusieurs manquements graves remettant en question la crédibilité de l'étude :
· Doutes sur l'indépendance scientifique (études non publiées fournies par Monsanto).
· Conflits d'intérêts non divulgués… Des documents judiciaires ont démontré que des employés de Monsanto pourraient même avoir corédigé l'article sans être nommés comme co-auteurs.
· Manque d'intégrité académique : le journal a signalé de sérieuses préoccupations éthiques quant à la manière dont l'étude a été élaborée comme sur l'attribution des contributions.
L'éditeur a déclaré qu'il avait perdu confiance dans les conclusions de l'article et que son retrait était nécessaire pour préserver l'intégrité scientifique.
En tant qu'apiculteurs, nous ne pouvons que nous réjouir de ce désaveu. La question n'est plus seulement de savoir si le glyphosate est dangereux, mais comment un document faussé a pu orienter la science mondiale pendant 25 ans et permettre son homologation de manière frauduleuse. Une interrogation sur la transparence et l'intégrité au cœur de la production scientifique moderne qui appelle à revoir sérieusement tous les mécanismes de contrôle, d'homologation des molécules et d'autorisation de mise sur le marché des produits phytosanitaires, c'est la vraie question.

Omnibus ´´sécurité des aliments´´

Ce nouveau projet de règlement de la Commission européenne vise à modifier et simplifier plusieurs textes de sécurité sanitaire (alimentation, pesticides, biocides). Il concerne directement les règles d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des substances actives et des produits phytosanitaires. Les changements proposés par la Commission européenne sont la suppression du principe de réévaluation périodique obligatoire, soit la possibilité d'autorisations sans limite de durée, sauf si la Commission en décide autrement. En ce qui concerne les AMM, une procédure simplifiée et beaucoup plus rapide réduirait la possibilité pour les États membres de s'appuyer sur des études scientifiques récentes ou indépendantes pour retirer ou refuser une AMM. En dernier lieu quant aux décisions et à la gouvernance, elles seraient prises par la Commission par des « actes d'exécution ». Dès lors, le rôle du Parlement européen ainsi que celui des Etats membres serait grandement réduit. Ce projet scandaleux représente un risque sanitaire et environnemental considérable, un risque majeur pour l'apiculture en privilégiant la dérégulation des pesticides, en affaiblissant l'expertise scientifique indépendante et la souveraineté des Etats membres.
Bien sûr, dès cette annonce, nous nous sommes mobilisés en alertant les députés européens et la Commission européenne, en relayant le travail de BeeLife et en apportant notre soutien aux scientifiques et aux associations de médecins. C'est un travail énorme qui traduit la volonté sans faille de l'UNAF de défendre encore et toujours l'apiculture, les apiculteurs et les abeilles. Au niveau européen et national !

Frelon asiatique : déterminés !

Notre pétition a été signée par plus de 50 000 personnes en quelques jours. Les députés ont posé des questions au Gouvernement suite à nos alertes. De nombreux élus nous ont fait part de leur soutien et de leur préoccupation devant la catastrophe engendrée par ce prédateur. Catastrophe bien sûr pour les apiculteurs, pour les abeilles, mais aussi pour les autres pollinisateurs, pour les arboriculteurs, pour nos concitoyens. Avec des coûts pour les collectivités de plus en plus considérables.
A la suite de cette mobilisation, une réunion a été organisée par le ministère de l'Environnement le 22 décembre. Nous espérons qu'elle aura été plus productive que le premier décret annoncé qui serait, selon nos informations, dénué de tout intérêt…

2026 : de nouveaux rendez-vous !

Dès janvier, vous pourrez recevoir votre revue *Abeilles & Fleurs* en version numérique. Simple, rapide, facilement consultable. Une demande de plus en plus pressante de nombreux fidèles lecteurs. Mais pour les réfractaires au numérique, la version papier existera toujours ! Au-delà des prochains rendez-vous comme le Concours des miels de France le 5 février, retenez les 1er, 2 et 3 octobre durant lesquels se déroulera le Congrès européen de l'apiculture à Agen. Avec des conférenciers internationaux et une exposition riche de nombreux stands… Un moment de rencontre, de partage. Dans la convivialité et la bonne humeur !

Au seuil de cette nouvelle année, avec le conseil d'administration de l'UNAF, je vous souhaite, à vous et à vos familles, une belle et heureuse année 2026 ! Et pour nos abeilles, une météo favorable et de belles miellées !